

À Paris, le 06 janvier 2023

Le Syndicat National de la Restauration Rapide (SNARR) réaffirme l'engagement du secteur à mettre en place la vaisselle réutilisable pour la consommation sur place et salue la démarche d'accompagnement et de concertation des ministres Béchu et Couillard.

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires Christophe Béchu et sa Secrétaire d'Etat Bérangère Couillard ont réuni ce vendredi 6 janvier 2023 un panel représentatif de la diversité des entreprises de la restauration rapide – grandes enseignes, franchisés indépendants, acteurs régionaux – pour un point d'étape de l'application de la loi AGECE établissant la fin des emballages jetables pour les repas pris sur place au sein des établissements de restauration rapide de plus de 20 couverts.

A cette occasion, **les entreprises présentes ont réaffirmé leur engagement de mettre fin à l'utilisation de vaisselle jetable et présenté leurs trajectoires concrètes et chiffrées de passage à la vaisselle réutilisable pour la consommation sur place durant l'année 2023.** Ces engagements ont été accueillis favorablement par les ministres.

Lors d'échanges constructifs avec les ministres, les entreprises ont également fait part des difficultés rencontrées parmi lesquelles :

- **Le coût important de la mesure**, pour l'ensemble des établissements du secteur, pouvant aller jusqu'à 100 000 euros par établissement, sans compter les surcoûts en eau et en énergie engendrés ;
- **Les difficultés d'installation de lave-vaisselles et de sèche-vaisselles dans les établissements les plus exigus**, ainsi que les ruptures d'approvisionnement de certaines vaisselles ;
- **La problématique du vol et du jet par erreur de vaisselle réutilisable**, tant l'usage de jetable était intégrée par la clientèle.

Le SNARR, syndicat représentant plus de 90% du secteur de la restauration rapide, avec 87% de TPE-PME, tient à souligner l'écoute et la fine compréhension des ministres concernant les difficultés rencontrées par ses adhérents à l'occasion de la mise en place de cette révolution pour le secteur.

Également, le SNARR salue le pragmatisme des ministres qui font le choix d'un accompagnement du secteur par leurs administrations plutôt qu'une démarche punitive ou de « name and shame ». Cette stratégie basée sur la confiance mutuelle et l'exigence de résultats permettra d'atteindre le plus rapidement possible l'objectif partagé de la fin de la vaisselle jetable pour la consommation sur place au sein des établissements.

Une fois encore, le secteur de la restauration rapide se montre à la hauteur des enjeux environnementaux et évolue vers un modèle encore plus durable.

Pour Esther KALONJI, Déléguée générale du SNARR : « La fin de l'usage de la vaisselle jetable pour la consommation sur place est une révolution pour notre secteur, tant son utilisation faisait partie de notre ADN. Néanmoins, comme à chaque fois, nous prenons nos responsabilités pour réduire notre empreinte environnementale. Nous avons la chance pour cela de pouvoir nous appuyer et avancer main dans la main avec des ministres concernés et conscients de nos enjeux. »



